



## Restitution de dépôt de garantie

Par **Siiica**, le **11/09/2008** à **10:01**

bonjour...

J'ai quitté un logement le 28/06/2008 en cassant le bail ( 2mois de préavis) pour cause d'humidité dans l'appartement. Aujourd'hui (plus de deux mois apres mon depart) je n'ai toujours pas recuperer mon depot de garantie... j'ai contacté l'agence a plusieurs reprises et me suis déplacée la bas, sans resultats. On me dit me recntacter fin de semaine mais rien n'est fait.

Que puis-je faire pour recuperer mon argent ??? quels sont mes droi par rapport a ce retard sachant que je n'ai pas de preuves sur la date de restitution des clés ..

Quelqu'un peut-il m'aider ??? merci!